

Insérer logo de la radio

Objet : Sauvegarde du Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique (FSER) – Projet de Loi de Finances 2025

Madame la Députée / Monsieur le Député,

Madame la Sénatrice / Monsieur le Sénateur,

Nous, [nom de votre radio], radio associative implantée au cœur de votre territoire, tenons à vous faire part de notre profonde inquiétude face au **Projet de Loi de Finances 2025**, présentée jeudi 10 octobre par le gouvernement. Celle-ci prévoit une **réduction de près de 30 % du Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique (FSER)**, soit une coupe budgétaire de plus de 10 millions d'euros, pour des crédits alloués à plus de **770 radios** associatives en France.

Cette **diminution inédite, menace directement la pérennité des radios associatives**, qui jouent un rôle essentiel dans la vie démocratique, culturelle et sociale de nos territoires. Ces médias **de territoire et du lien social** sont souvent les seules à offrir une plateforme d'expression aux citoyens, à garantir la diversité des opinions, et à mettre en lumière les acteurs locaux, qu'il s'agisse des élus, des associations ou des initiatives citoyennes.

[Ne pas hésiter à rajouter un descriptif de vos actions propres sur votre territoire]

La réduction du FSER entraînerait des conséquences irréversibles : suppression de plus de **800 emplois** dans un secteur déjà fragilisé, recul du pluralisme, appauvrissement de la diversité médiatique locale, et affaiblissement de l'offre culturelle. Les radios associatives, véritables **entreprises de l'ESS**, sont le deuxième employeur du secteur radiophonique, après le service public, cependant elles peinent déjà à absorber les augmentations de charges d'exploitation face à la diminution des dispositifs d'aide, tels que les emplois aidés.

Enfin, cette coupe budgétaire est d'autant plus paradoxale que les radios associatives sont en première ligne pour former les jeunes (et moins jeunes) à **l'éducation aux médias et à l'information**, une mission essentielle face aux défis contemporains de **l'infobésité** : concentration des médias, croissance de l'intelligence artificielle et explosion des fake news.

Cette réduction du FSER paraît d'autant plus incompréhensible, qu'**elle diverge avec les priorités affichées et assumées par l'État** lors des derniers exercices budgétaires et avec les grandes orientations définies par des initiatives telles que les États Généraux de l'Information, le Livre Blanc de l'ARCOM, ou encore tout récemment le Printemps de la Ruralité.

Nous vous sollicitons donc pour qu'à l'occasion de l'examen du Projet de Loi de Finances 2025, vous **déposiez ou souteniez des amendements visant à annuler cette réduction** et à rétablir un soutien de l'importance des radios associatives pour notre société. **Préserver le fragile équilibre de financement des radios associatives est absolument nécessaire** pour sauvegarder la diversité et la vitalité des radios associatives en France.

Nous vous demandons également de bien vouloir **interpeller publiquement le Gouvernement, et plus particulièrement le Premier Ministre ainsi que les Ministres de l'Économie, du Budget, de la Culture et de l'Économie Sociale et Solidaire**, afin qu'ils justifient cette décision et apportent des explications claires sur les répercussions qu'une telle mesure pourrait avoir.

Nous vous encourageons également à **faire connaître publiquement votre opposition à cette baisse du FSER et à sensibiliser vos collègues parlementaires**, ainsi que les élus de votre circonscription, sur les risques que cette décision ferait peser sur l'équilibre du secteur radiophonique, sur l'emploi, et plus largement sur la cohésion sociale dans nos territoires.

En vous remerciant par avance pour votre écoute et votre engagement en faveur du pluralisme des médias, de la culture et de l'économie sociale et solidaire, nous restons à votre disposition pour tout échange ou complément d'information.

Nous comptons sur votre soutien précieux pour défendre nos radios, véritables piliers de la démocratie locale.

Veuillez agréer, Madame la Députée / Monsieur le Député,

Madame la Sénatrice / Monsieur le Sénateur, l'expression de nos salutations distinguées.

Contacts :

contact@snrl.fr
contact@cnra.eu

Jean-Marc COURREGES-CENAC - CNRA – Co-président des Locales : 06.83.80.01.90
Sylvain DELFAU – SNRL– Co-président des Locales : 06.16.04.13.54

[Signature]

[Nom et prénom]

[Nom de la radio]

[Coordonnées]